CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Procédure civile avancée : maîtriser les incidents, sécuriser les actes et gérer l'appel

À un certain niveau de pratique les difficultés ne portent plus sur le déroulé mais sur les choix. Faut-il soulever une nullité au risque de révéler sa défense. Comment obtenir une pièce détenue par l'adversaire. Que faire d'une expertise judiciaire dont les conclusions sont défavorables. Quels moyens peuvent encore être discutés devant la cour et lesquels sont définitivement perdus. Cette journée de 7 heures se distingue d'une initiation à la procédure civile. Elle traite les incidents d'instance la construction de la preuve et le suivi de l'expertise. Le participant travaille ensuite l'exécution provisoire puis la stratégie d'appel et la préparation d'un éventuel pourvoi.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 220 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats expérimentés juristes contentieux confirmés et responsables de services juridiques gérant des dossiers civils complexes.

PRÉREQUIS
Pratiquer régulièrement le contentieux civil et connaître le déroulement de l'instance

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Choisir le moment et le terrain pour soulever un incident de procédure
- Distinguer nullités exceptions et fins de non-recevoir dans leurs effets
- Obtenir et exploiter les mesures d'instruction utiles au dossier
- Suivre une expertise judiciaire et discuter les conclusions de l'expert
- Arbitrer entre exécution provisoire et recherche d'un aménagement
- Construire une stratégie d'appel qui préserve les moyens de cassation

03 Programme détaillé

M1 Stratégie procédurale et incidents d'instance

- Peser chaque intervention
- Choix entre soulever un moyen de procédure et défendre au fond
- Nullités de forme et de fond et démonstration attendue
- Exceptions d'incompétence et de connexité
- Fins de non-recevoir et régularisation possible
- Interventions volontaires appels en garantie et jonction
- Cas pratique : Un dossier comportant plusieurs irrégularités est remis et chaque groupe décide des moyens à soulever.

M2 Preuve mesures d'instruction et expertise

- Construire le dossier de fait
- Charge de la preuve et loyauté des éléments produits
- Demandes de production de pièces détenues par un tiers ou par l'adversaire
- Mesures d'instruction ordonnées avant tout procès
- Suivi de l'expertise judiciaire et rédaction des dires
- Discussion du rapport et demandes complémentaires
- Atelier : Les participants rédigent un dire contestant une méthode retenue par un expert dans un rapport remis en séance.

M3 Jugement exécution provisoire et recours

- Sécuriser l'issue
- Portée du dispositif et demandes d'interprétation ou de rectification
- Exécution provisoire arrêt et aménagement
- Effet dévolutif de l'appel et prétentions recevables devant la cour
- Sélection et hiérarchisation des moyens d'appel
- Préparation d'un pourvoi et conservation des moyens
- Mise en situation : Une décision défavorable est distribuée et chaque groupe arbitre entre exécution négociation et appel.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 220 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr